

Mi-temps avant départ retraite

Par betty, le 11/09/2012 à 17:22

Bonjour,

je travaille depuis année 1978, j'ai 53 ans et je cumule 2 mi temps dont un qui me donne beaucoup de stress et de soucis, j'aimerai arreter celui ci mais le puis je afin de ne pas perdre tous mes droits a la retraite et ne pas trop perdre d'argent puis que je travaille depuis plus de 30 ans, j'ai eu 2 enfants, merci de m'aider, cordialement